

# La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE  
Le Bourg—81140 PENNE

Responsable de publication :  
Jean-Luc Kretz

Ont participé à ce numéro :  
Florence Ayçaguer, Philippe Dela-  
bre, Charlotte Eudier, Jihan Ghiati,  
Thierry Guiraud, Jacky Lacombe,  
Daniel Marchand, Sylvain Renard,  
Franck Sorin.

Maquette, Mise en page :  
Chantal Gilli

N° 3 — 2<sup>ème</sup> Trimestre 2009 — 20 juin

Bulletin d'informations municipal



## ÉDITO

### Le mot du Maire

#### SOMMAIRE

page 1

EDITO :

Le mot du Maire

pages 2 à 7

#### VIE COMMUNALE

Hommage, Enquête épicerie, PLU,  
Budgets, Commission village, ...

page 8

#### VIE INTERCOMMUNALE

Budgets

pages 9—10

#### EN BREF

Toutes les nouvelles sur les travaux  
et dossiers en cours, Toutes les infos  
sur les manifestations, État civil, ...

#### Numéros utiles

##### Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé les mercredis et week-end

##### Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

##### Pompiers

☎ : 112

##### Gendarmerie

☎ : 05-63-56-48-30

*U*ne page importante de  
l'histoire de Penne vient de  
se tourner.

*Maurice nous a quittés.*

*Lui qui a été maire et conseiller  
général pendant de nombreuses  
années, qui a été l'artisan de  
nombreux chantiers majeurs sur  
notre commune, nous nous sou-  
viendrons toujours de tout ce  
qu'il a pu faire pour les uns ou  
les autres, de son engagement po-  
litique, social ... Et tout simple-  
ment peut-être de son amour pour  
Penne.*

*Le jour de ses obsèques chacun a  
pu lui rendre un dernier hom-  
mage ; des discours forts et sincè-  
res ont été prononcés en toute  
simplicité.*

*Son choix perpétuel de faire des  
choses simples a été respecté ;  
alors une dernière fois, au revoir  
Maurice et merci tout simple-  
ment !*

*L*ors de différentes rencontres  
avec les uns et les autres,

*tous les administrés au sens large  
du terme, il nous a été demandé  
de mieux communiquer.*

*C*'est sur ce constat que la  
Commission Gazette s'est  
réunie et a décidé de limiter ce  
groupe de travail aux membres  
de l'équipe municipale, ce journal  
devant être l'outil de communica-  
tion et d'expression propre à la  
municipalité.

*Cependant, une rubrique restera  
ouverte aux habitants qui sou-  
haitent intervenir dans le journal  
municipal.*

*De plus vous aurez d'ici trois  
mois un site Internet à votre dis-  
position.*

*Vous pourrez voir au cours de  
cette gazette que de nombreux  
chantiers sont en cours et que  
l'équipe municipale ne chôme pas,  
je tiens d'ailleurs à la remercier.*

*Bonne lecture,*

*Jean-Luc KRETZ*

**Hommage rendu à Maurice BOYER, décédé le 13 mai 2009, Maire de Penne pendant plus de 40 ans.**

**Ecrit et lu par Bernard LE-FRANC, au nom de tous les habitants, lors des obsèques de Maurice.**

« C'est un honneur, et même une tâche bien difficile et pénible qui m'incombe aujourd'hui, je vais essayer de l'accomplir de mon mieux.

Nous étions de grands amis, et pourtant nous n'avons jamais utilisé autre chose que le vouvoiement dans nos relations.

Et bien Maurice, à partir de cet instant, je vais te tutoyer, en gage de notre profond attachement.

Après une enfance et une adolescence studieuse et laborieuse, dans le milieu de la mine, tu rentres à l'École Normale.

Tu arrives à Saint-Paul de Mamiac comme jeune instituteur. Tu prends pension dans la famille ARGUEL, tu fais même l'école à celle qui deviendra mon épouse.

En 1957, tu es nommé à l'école de Penne. Petit à petit, ce site sauvage et austère, ces habitants plein de bon sens et de rudesse à la fois, vont t'accaparer complètement, à tel point que c'est ta vie entière que tu vas consacrer au renouveau de ce vieux village occitan.

En 1965, tu formes une équipe pour les élections et te voilà Maire de Penne pour près de quarante-deux ans... Une tâche immense.

Mise en place de l'alimentation en eau de la commune : quel travail !

Tu apprendras à connaître les moindres reliefs des hameaux. Grâce à ta passion pour la spéléologie, aidé par Claude BOU, c'est toutes les possibilités de nos rivières souterraines que tu vas étudier et vérifier.

Dans le même temps, tu vas dynamiser les anciens élèves autour d'un comité des fêtes. Pendant des années, ceux-ci

vont nous distraire, nous enchanter et nous ravir avec des soirées théâtrales inoubliables, encore gravées dans les mémoires.

Pour les écoles, il faut mettre en place le ramassage, il faut organiser la cantine, partir de rien, sans trop de normes si ce n'est le courage et la volonté de tous. La construction de la salle des fêtes fut aussi un énorme travail, avec bien des imprévus, mais toujours avec l'aide de tous.

Et le Son et Lumière, avec Monsieur MINART : cinq années de préparation avec la participation du village. En récompense, vingt années de spectacle admiré de tous.

L'installation de relais de télévision où les jeunes d'alors sont à l'œuvre pour préparer le terrain. Tu es un précurseur dans la façon d'appréhender la vie et l'avenir de la commune, dans un ensemble territorial large et varié.

Pour ce faire, tu seras à l'origine de la mise en place de GREAVI. Dans les années 1975 à 1980, devant la chute démographique de la commune, tu vas t'efforcer d'accueillir des jeunes venus d'autres régions, que l'on va appeler les néo-ruraux.

Depuis, la plupart d'entre eux se sont définitivement fixés et forment bon nombre de familles respectables.

Toute une vie sacrifiée à cette diversité de tâches.

Un seul but, que l'on va exprimer en empruntant les mots d'un chanteur célèbre : "prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain", mais aussi prendre la main des hommes pour leur montrer le chemin... Ce fut le sens de ta vie.

Je te demande pardon, Maurice, si par ces quelques mots, je n'ai pas tenu compte de la modestie qui te caractérisait.

Nous te remercions, Maurice, tu seras gravé longtemps dans nos mémoires.

Au nom de tous,  
ADIEU MAURICE. »

## **BILAN DE L'ENQUETE EPICERIE DU VILLAGE**

### **Objectifs de l'enquête :**

L'enquête que le conseil municipal a décidé de mener à partir de juillet 2008 avait deux objectifs principaux :

Il s'agissait tout d'abord de **sensibiliser les habitants** sur les difficultés économiques que rencontre notre épicerie, notamment pendant la période creuse.

Cette action de sensibilisation nous permettait d'espérer une **mobilisation des habitants** conscients de l'importance du maintien de l'épicerie. Concrètement, cela pouvait se traduire par une fréquentation plus assidue des clients épisodiques et par l'apport d'une nouvelle clientèle pennole prête à modifier (à la marge) ses habitudes de consommation.

En dialogue avec Odile Stolz, et avec la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Albi, nous avons évalué qu'une trentaine de clients supplémentaires dépensant en moyenne 30 euros par mois suffirait au maintien de l'équilibre financier.

### **Moyens mis en œuvre :**

Un questionnaire a été réalisé en collaboration avec Odile et la CCI, afin de connaître les lieux de consommation habituels des habitants, les produits achetés à l'épicerie, de mesurer le taux de satisfaction des produits vendus et des services rendus par l'épicerie au travers de multiples indicateurs.

Les conseillers municipaux se sont répartis les zones de pros-

pection, ils se sont donnés des échéances de finalisation.

### **BILAN**

Autant le dire simplement, le résultat est, pour l'instant, un demi échec ou pour être positif, une demi-réussite.

### **un demi-échec ...**

Mailler l'ensemble du territoire, s'arrêter un moment à la rencontre de chacun, est une occupation très enrichissante et agréable mais qui prend du temps. En grande partie pour cette raison, une bonne part des habitants du territoire communal, notamment le village, n'a pas été enquêtée et ce malgré plusieurs reports des échéances.

D'autre part, l'enquête menée sur la moitié de la population n'a pas eu l'effet de mobilisation escompté puisque le chiffre d'affaires d'Odile reste depuis étale.

### **mais demi-réussite...**

La synthèse ci-contre des enquêtes réalisées montre que sur les 117 foyers rencontrés (ce qui représente 250 personnes), 116 pensent que la pérennité du commerce de village est importante pour la commune et qu'une très grande majorité des usagers de l'épicerie se montre très satisfaite de l'accueil (gentillesse et disponibilité ont été maintes fois répétées), de la qualité et diversité des produits.

### **CONCLUSION**

Ce constat, quoique partiel, donne cependant une légitimité à la commune pour que celle-ci mène une réflexion autour d'un soutien plus actif à notre épicerie.

1 - Nombre total d'enquêtes réalisées : 117 soit environ 50% des foyers pennois et 50 % de la population (257 personnes).

| NOMBRE DE PERSONNES PAR FOYER |     |     |     |    |    |    |     |
|-------------------------------|-----|-----|-----|----|----|----|-----|
| Foyer à                       | 1   | 2   | 3   | 4  | 5  | 6  |     |
| Total                         | 41  | 44  | 16  | 11 | 6  | 1  | 117 |
| Total/personnes               | 41  | 88  | 48  | 44 | 30 | 6  | 257 |
| % *                           | 35% | 38% | 14% | 8% | 5% | 0% | 100 |

\* Foyer à une personne = 35%, à deux personnes = 38%, ...

2 – Tranche d'âge des adultes vivant au foyer.

|         | Hommes | Femmes | %    |
|---------|--------|--------|------|
| - de 20 | 8      | 10     | 8    |
| 20 - 40 | 22     | 15     | 16,5 |
| 40 -60  | 46     | 44     | 40   |
| 60 -80  | 32     | 34     | 30   |
| + de 80 | 4      | 9      | 6    |
| Total   | 112    | 112    | 100  |

3 – Catégories Socio-Professionnelles (H = Hommes, F = Femmes).

|                 | H   | %   | F  | %   | H+F | % H+F |
|-----------------|-----|-----|----|-----|-----|-------|
| Employé/Salarié | 30  | 30  | 30 | 31  | 60  | 30    |
| Artisan         | 19  | 19  | 6  | 6   | 25  | 13    |
| Agriculteur     | 6   | 6   | 5  | 5   | 11  | 5     |
| Sans emploi     | 5   | 5   | 10 | 10  | 15  | 7     |
| Retraité        | 37  | 37  | 43 | 44  | 80  | 40    |
| Autres          | 3   | 3   | 4  | 4   | 7   | 5     |
| Total           | 100 | 100 | 98 | 100 | 98  | 100   |

4 – Où faites-vous vos courses (plusieurs réponses possibles) ?

|                      |    |       |
|----------------------|----|-------|
| Épicerie village     | 72 | 61%   |
| Super U Nègrepelisse | 36 | 30%   |
| Caussade             | 21 | 18%   |
| Shopi                | 11 | 9%    |
| Mutant Nègrepelisse  | 17 | 14,5% |
| Autres               | 58 | 49,5% |

5 - Estimez-vous important que Penne dispose d'une épicerie ?

OUI = 116 NON = 1

6 - Connaissez-vous l'épicerie de Penne ?

OUI = 115 NON = 2

7- Utilisez-vous ce commerce ?

|                   |     |      |
|-------------------|-----|------|
| Régulièrement     | 62  | 53%  |
| Occasionnellement | 40  | 34%  |
| Jamais            | 15  | 13%  |
| Total réponses    | 117 | 100% |

8 – Si réponses « régulièrement ou occasionnellement »

| Quels sont les points forts ? (plusieurs réponses possibles)  |     |      |
|---|-----|------|
| Choix des produits  | 59  | 36%  |
| Accueil - disponibilité -convivialité                         | 42  | 27%  |
| Proximité   | 28  | 17%  |
| Qualité des produits, Produits bio et locaux, Produits frais. | 22  | 14%  |
| Bon rapport qualité/prix, Hygiène, Crédit, Informations.      | 6   | 2%   |
| Total réponses  | 163 | 100% |



## FICHE DE SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE « COMMERCE LOCAL »

9 – Quels types d'achats y faites-vous ?

|                  |     |      |
|------------------|-----|------|
| Pain             | 73  | 24%  |
| Produits frais   | 88  | 29%  |
| Épicerie         | 78  | 26%  |
| Articles bio     | 24  | 8%   |
| Divers droguerie | 27  | 9%   |
| Point vert CA    | 12  | 4%   |
| Total réponses   | 302 | 100% |

10 – Quels produits souhaiteriez-vous en plus ?

Ont été cités plusieurs fois :

- Bio à prix plus bas
- Un marché à Penne
- Presse
- Un panneau info dans l'épicerie
- Plus de choix en viandes et en poissons
- Plus de produits sous vide
- Quincaillerie/ bazar/ mercerie
- Mise en place de pesées automatiques
- Un service camion ambulatoire où l'on peut voir ce que l'on achète (différent de la livraison)

11 – Êtes-vous intéressés par la livraison à domicile ?

92 réponses dont :

OUI :18 NON : 51 Pas pour l'instant : 21

12 – Quels sont les freins à l'utilisation de ce commerce ?

|                                       |     |      |
|---------------------------------------|-----|------|
| Aucun                                 | 47  | 40%  |
| Horaires instables ou trop restreints | 28  | 24%  |
| Rapport prix/ pouvoir d'achat         | 30  | 26%  |
| Espace inadapté aux handicapés        | 1   | 0,5% |
| Notre propre négligence               | 5   | 4,5% |
| Problème de mobilité                  | 3   | 2,5% |
| Service trop long                     | 3   | 2,5% |
| Total                                 | 117 | 100% |

Si réponse « Je ne viens jamais à l'épicerie »

13 - Pourquoi ne venez-vous jamais à l'épicerie ?

8 réponses : 4 : à cause de l'éloignement  
3 : très souvent en ville  
1 : à cause des prix

14 – Êtes-vous prêt à vous mobiliser pour le maintien de l'épicerie ?

OUI = 14 NON = 4

15 - Seriez-vous prêt à vous mobiliser en tant que consommateur régulier ?

OUI = 9 NON = 6

16– Accepteriez-vous d'être contacté ?

OUI = 13 NON = 2

### MISE EN PLACE DE LA COMMISSION « ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT »

La Mairie a été sollicitée par l'Association Les Oeillets d'Adelays qui organise notamment les journées désherbage et fleurissement du village, pour qu'une réflexion soit engagée sur l'aménagement des espaces verts du village. Jean-Luc Kretz, Daniel Marchand, Alain Plantade et Jihan Ghiati sont allés à la rencontre de la Mairie de Septfonds en Tarn-et-Garonne, sur les conseils de l'association.

René Tabarly, le Maire et Richard Desplats, responsable des espaces verts ont expliqué le projet, assis sur les principes du développement durable. Un inventaire - diagnostic de tous les espaces verts publics (surfaces et sols, espèces et état sanitaire des arbres, végétation spontanée, mobilier urbain) a été réalisé. Les habitants ont été étroitement associés à la démarche.

Au cours des quatre années de mise en place du projet, des débats publics ont permis à la mairie d'échanger avec la population et les associations sur la méthode, les choix et les priorités établis.

Des événementiels ont été créés tant pour communiquer que pour faire vivre ce projet (les Plantafolies, un concours de jardin, échanges de

graines entre l'équipe technique et les habitants).

L'utilisation d'un désherbeur thermique dans le



centre du village a facilité la sélection des plantes, laissant certaines espèces installées spontanément (orties blanche, giroflées, impatience,...).

Le Maire de Septfonds a proposé d'aider la Commune de Penne dans l'élaboration de son propre projet en mettant les compétences de Richard Desplats à sa disposition pendant une journée (en juillet), pour un partage de méthodes avec la commission constituée.

La commission « ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT » a été créée lors du conseil municipal du 8 mai dernier.

Elle est composée de Charlotte Eudier, Dominique Kyriakos, Jihan Ghiati, Sylvain Renard et Daniel Marchand.



Suite à la matinée de désherbage organisée le 09 mai dernier, par l'association « les Oeillets d'Adelays », Pierre Malrieu a eu la gentillesse de nous conter quelques histoires anciennes du village, nous guidant à travers ses ruelles. Nous l'en remercions.

### PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Le Conseil Municipal a nommé une commission d'élus en charge de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette Commission, élargie aux membres de la société civile qui se sont manifestés suite à l'encart paru dans "La Gazette Pennole" N°2 (janvier 09), se sont réunis le 13/02/09 pour définir les modalités de concertation avec le public.

Par une délibération du Conseil Municipal du 06/03/09, les modalités de concertation suivantes ont été approuvées :

- **Information à tous les habitants de la commune via la Gazette Pennole, pour que chaque citoyen puisse être uniformément informé de la mise en place de la commission de travail, et puisse en faire partie le cas échéant.**
- **Tout au long de la phase de concertation, un registre sera laissé à disposition du public à la mairie pour y noter toutes remarques ou suggestions.**
- **Organisation d'une 1<sup>ère</sup> réunion publique pour présenter le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) dès qu'il aura été élaboré par la commission.**

Ces modalités spécifiques à la 1<sup>ère</sup> phase du projet d'élaboration du PLU seront par la suite suivies d'une 2<sup>ème</sup> réunion publique pour présenter le projet PLU avant débat en Conseil Municipal (minimum deux mois avant que le Conseil Municipal ne puisse arrêter le projet PLU).

La commission PLU est donc ouverte aux citoyens qui ont envie de s'impliquer dans ce travail collectif. Il est bien entendu que les individus qui veulent faire acte de candidature doivent être animés par le sens de l'intérêt général et non par des intérêts personnels.

Les premiers axes de travail retenus par la commission sont :

- **Élaboration du Rapport de présentation** (bilan du POS, analyse des effets du projet sur l'environnement, justification des choix d'aménagement retenus et leur cohérence, ...).
- **Élaboration du Projet d'Aménagement de Développement Durable ou PADD** (document politique exprimant le projet de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans).

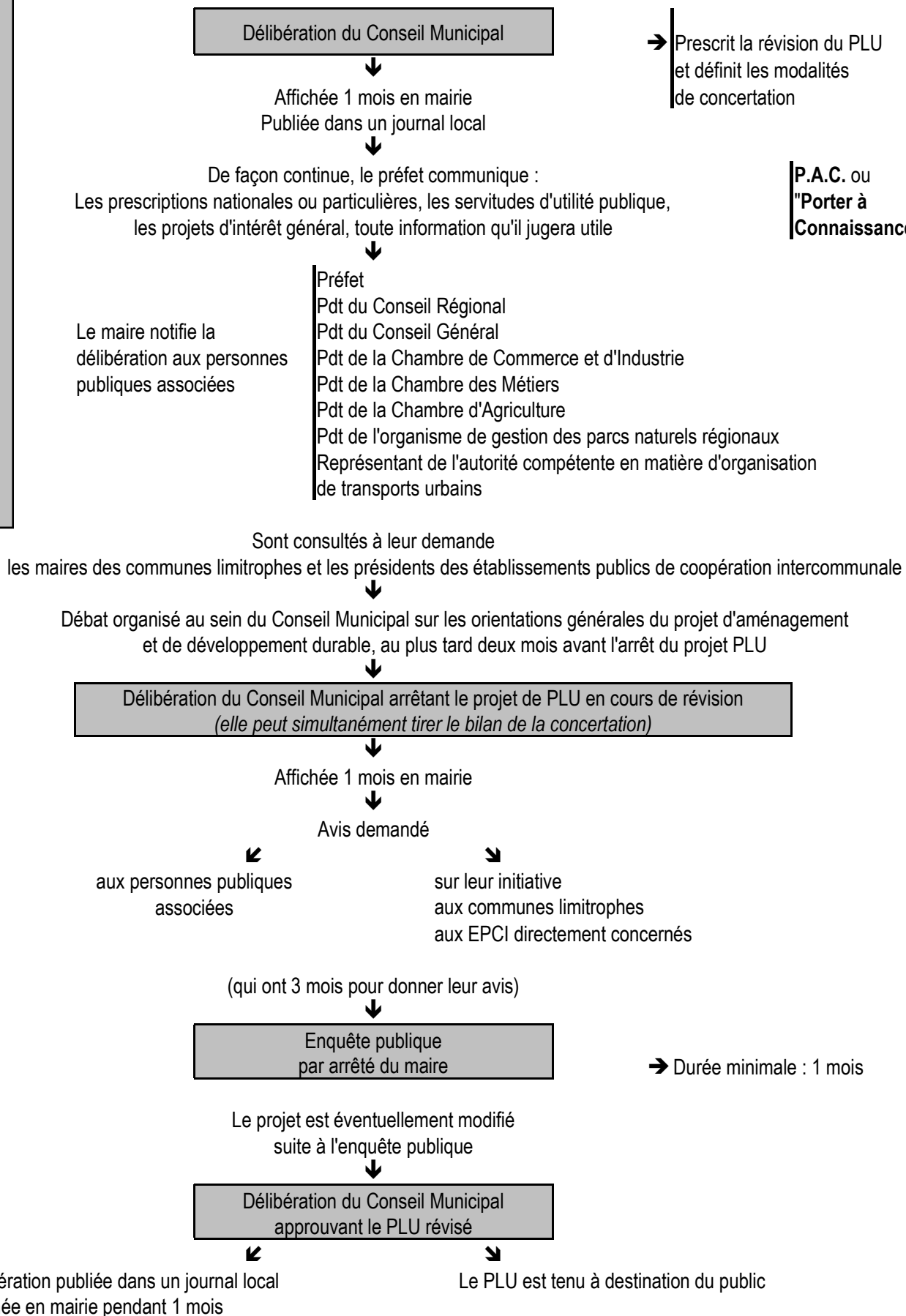
**Si vous souhaitez faire partie de cette commission, vous devez donner vos coordonnées au secrétariat de Mairie (05-63-56-31-11) dans les plus brefs délais. Vous serez ensuite informé individuellement des dates des réunions de travail.**

Citoyennement vôtre,

Le Président de la Commission PLU,  
Thierry GUIRAUD (05-63-67-29-81)

## SCHEMA DE PROCEDURE DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Organisation de la concertation en même temps que les études



→ Prescrit la révision du PLU et définit les modalités de concertation

P.A.C. ou "Porter à Connaissance"

Le maire notifie la délibération aux personnes publiques associées

Sont consultés à leur demande les maires des communes limitrophes et les présidents des établissements publics de coopération intercommunale

Débat organisé au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet PLU

Délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU en cours de révision (elle peut simultanément tirer le bilan de la concertation)

Affichée 1 mois en mairie

Avis demandé

aux personnes publiques associées

sur leur initiative  
aux communes limitrophes  
aux EPCI directement concernés

(qui ont 3 mois pour donner leur avis)

Enquête publique par arrêté du maire

→ Durée minimale : 1 mois

Le projet est éventuellement modifié suite à l'enquête publique

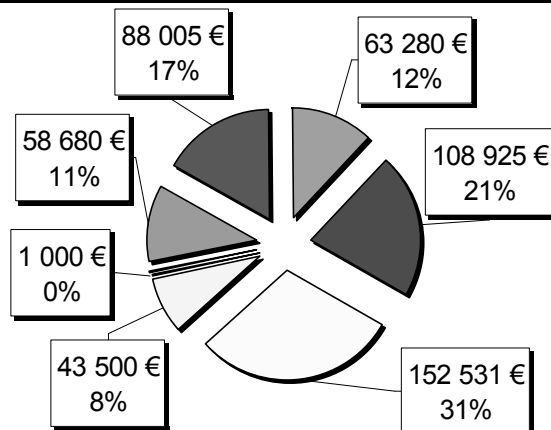
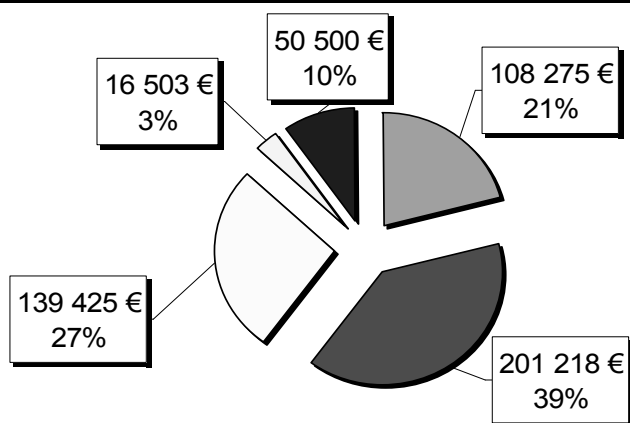
Délibération du Conseil Municipal approuvant le PLU révisé

Délibération publiée dans un journal local  
Affichée en mairie pendant 1 mois

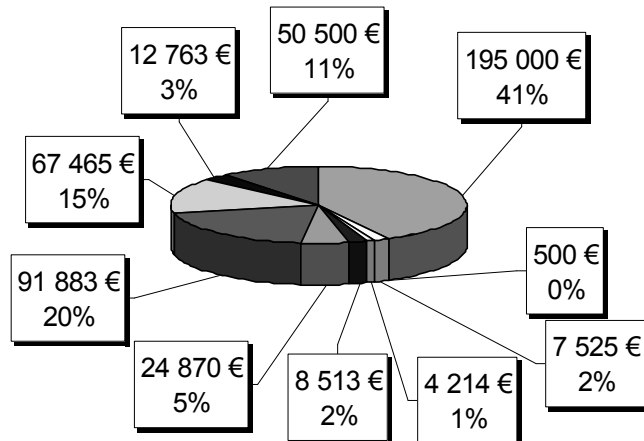
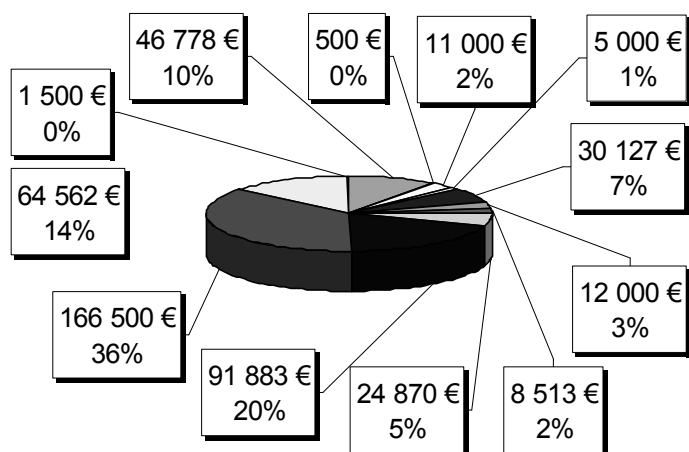
Le PLU est tenu à destination du public

**BUDGETS DE LA COMMUNE DE PENNE****BUDGET DE FONCTIONNEMENT—COMMUNE**

| DÉPENSES                                |                  | RECETTES   |                  |
|---|------------------|--|------------------|
| Charges à caractère général             | 108 275 €        | Produits des services (dont 6200 € OM Penne et Milhars)    | 63 280 €         |
| Charges de personnel                    | 201 218 €        | Impôts et taxes (dont 56000 € d'impôts locaux, TH, TF, TP) | 108 925 €        |
| Autres charges de gestion courante      | 139 425 €        | Dotations et participations                                | 152 531 €        |
| Charges financières (annuités emprunts) | 16 503 €         | Autres produits de gestion courante                        | 43 500 €         |
| Virement section invest.                | 50 500 €         | Produits exceptionnels                                     | 1 000 €          |
|   |                  | Remboursements salaires (eau, ST, Fontbonne)               | 58 680 €         |
|   |                  | Reprise excédent 2008                                      | 88 005 €         |
| <b>TOTAUX</b>                           | <b>515 921 €</b> | <b>TOTAUX</b>  | <b>515 921 €</b> |

**SECTION D'INVESTISSEMENT—COMMUNE**

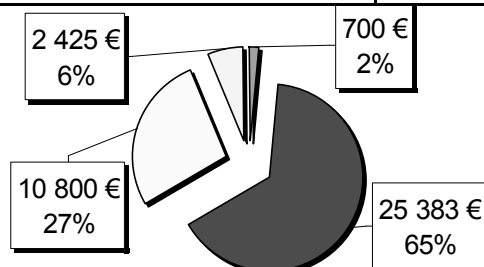
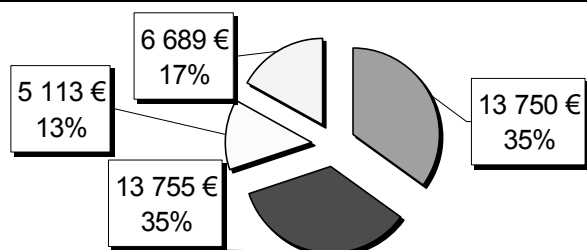
| DÉPENSES             |                  | RECETTES                        |                  |
|----------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| Emprunts annuités    | 46 778 €         | Emprunt                         | 195 000 €        |
| Cautions             | 500 €            | Cautions                        | 500 €            |
| Matériels divers     | 11 000 €         |                                 |                  |
| Acquisition terrains | 5 000 €          |                                 |                  |
| Bât. communaux       | 30 127 €         | Subv. FDT                       | 7 525 €          |
| Mur. St-Pantaléon    | 12 000 €         | Subv. FDT                       | 4 214 €          |
| Régul enfouissement  | 8 513 €          | Régul                           | 8 513 €          |
| Régul éclairage      | 24 870 €         | Régul                           | 2 4870 €         |
| Régul SIVU.          | 91 883 €         | Régul                           | 91 883 €         |
| Chaudière bois       | 166 500 €        | Subv. Prélude                   | 67 465 €         |
| Déficit              | 64 562 €         | TVA                             | 12 763 €         |
| Plantations          | 1 500 €          | Virement section fonctionnement | 50 500 €         |
| <b>TOTAUX</b>        | <b>463 235 €</b> | <b>TOTAUX</b>                   | <b>463 235 €</b> |



### Votés en Conseil Municipal du 10 avril 2009

#### BUDGET TRANSPORT

| DÉPENSES             |                 | RECETTES               |                 |
|----------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
| Charges générales    | 13 750 €        | Vente de produits      | 700 €           |
| Charges de personnel | 13 755 €        | Subv. d'exploitation   | 25 383 €        |
| Amortissements       | 5 113 €         | Produits exceptionnels | 10 800 €        |
| Dépenses imprévues   | 6 689 €         | Excédent reporté       | 2 425 €         |
| <b>TOTAUX</b>        | <b>39 308 €</b> | <b>TOTAUX</b>          | <b>39 308 €</b> |

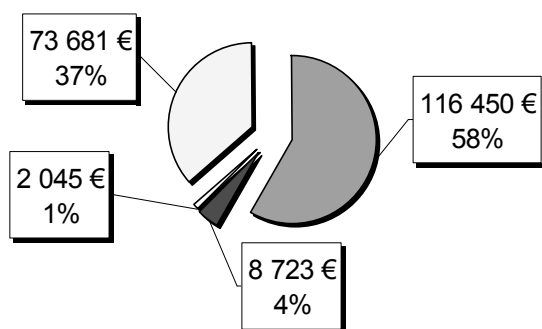
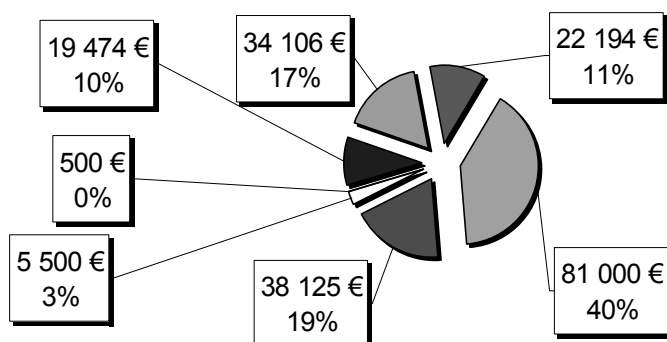


#### SECTION D'INVESTISSEMENT—TRANSPORT

| DÉPENSES             |                | RECETTES         |                |
|----------------------|----------------|------------------|----------------|
| Amortissements       | 4800 €         | Amortissements   | 5113 €         |
| Acquisition matériel | 21196 €        | Excédent reporté | 20883 €        |
| <b>TOTAUX</b>        | <b>25996 €</b> | <b>TOTAUX</b>    | <b>25996 €</b> |

#### BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

| DÉPENSES             |                  | RECETTES             |                  |
|----------------------|------------------|----------------------|------------------|
| Charges générales    | 81 000 €         | Vente de produits    | 116 450 €        |
| Charges de personnel | 38 125 €         | Subv. d'exploitation | 8 723 €          |
| Autres charges       | 5 500 €          | Amortissement        | 2 045 €          |
| Charges exception°   | 500 €            |                      |                  |
| Charges financières  | 19 474 €         | Excédent reporté     | 73 681 €         |
| Amortissements       | 34 106 €         |                      |                  |
| Vir. Sect. Investis, | 22 194 €         |                      |                  |
| <b>TOTAUX</b>        | <b>200 899 €</b> | <b>TOTAUX</b>        | <b>200 899 €</b> |

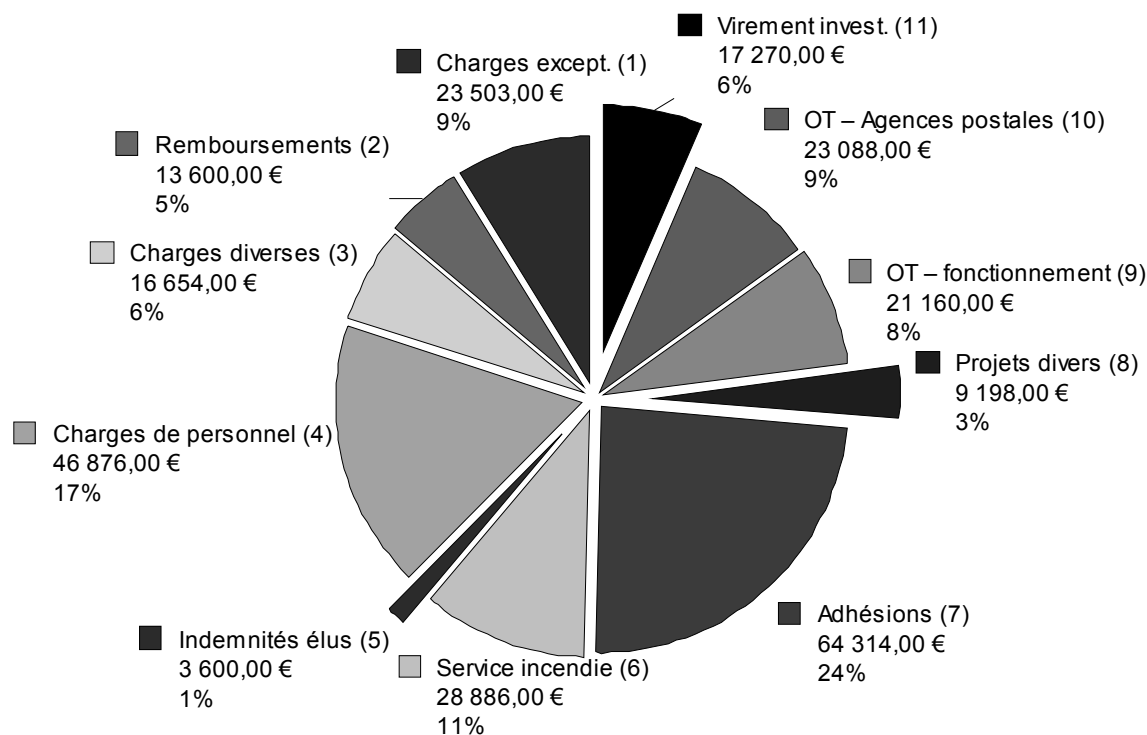


#### SECTION D'INVESTISSEMENT—EAU / ASSAINISSEMENT

| DÉPENSES            |                 | RECETTES                        |                 |
|---------------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|
| Emprunts            | 27238 €         | Virement section fonctionnement | 22194 €         |
| Amortissements      | 2045 €          | Amortissement                   | 34106 €         |
| Périmètres          | 50509 €         | Agence + CG                     | 30100 €         |
| Assainissement      | 30815 €         | Subv. CG                        | 14147 €         |
| Matériel spécifique | 25000 €         |                                 |                 |
| Maillage            | 91121 €         | Subv. CG+ Agence                | 104696 €        |
|                     |                 | Excédent reporté                | 16531 €         |
|                     |                 | Subv. annuités                  | 4944 €          |
| <b>TOTAUX</b>       | <b>226728 €</b> | <b>TOTAUX</b>                   | <b>226728 €</b> |

## BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT - TOTAL : 268 149 €

DÉPENSES :

(1) Charges exceptionnelles

(2) Remboursements :

Commune de Milhars : remboursement locaux et personnels mis à disposition de l'Office de Tourisme : 7600 €

SIVOS Penne-Vaour : remboursement personnel mis à disposition de la CC : 4500€

Commune de Vaour : remboursement mise à disposition des locaux de l'école : 1500€

(3) Charges diverses :

Electricité, carburants, combustibles, télécommunication, fournitures diverses (...) : 8154€

Entretien locaux et matériel roulant : 3000€

Etudes et recherches : 3000€

Assurances : 2500€

(4) Charges de personnels (salaires + charges) : employé intercommunal (1 temps plein), personnel administratif (1 temps partiel), personnel CLAE (1 temps partiel)

(5) Indemnités élus : indemnité versée au président de la CC

(6) Service incendie

(7) Adhésions et subventions de fonctionnement :

Jardin d'enfants : 15000€

FEDERTEEP: 9800€

Syndicat Vère - Cérou : 8610€

Centre Social Cordes - Vaour : 7130€

Fontbonne l'Espace Nature (CLSH) : 5000€

Association Familles Rurales Vaour : 4530€

Transport à la demande : 3103€

Association C'Vital : 2000€



GAL Carmausin : 1950€  
 Pays de l'Albigeois et des Bastides : 1950€  
 Association Ballon Voyageur : 1701€  
 Association L'Eté de vaour : 1500€  
 Amicale des Sapeurs Pompiers : 700€  
 Accord'Age : 530€  
 Assosiation du foot vaourais : 500€  
 ADMR : 310€

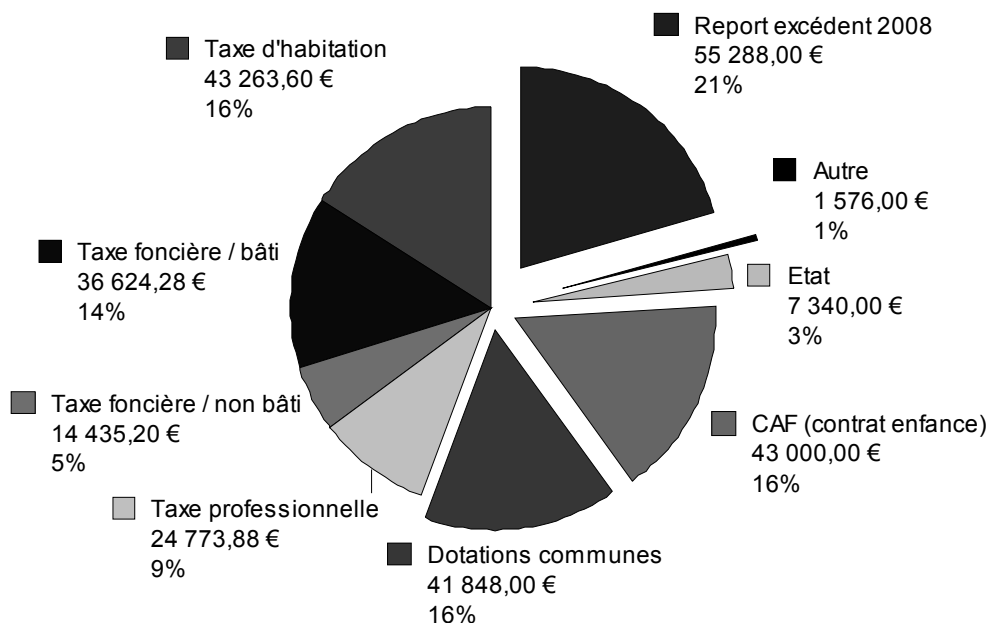
## (8) Projets divers :

Edition bulletin Office de Tourisme : 5000€  
 Eveil musical - Jardin d'enfants : 1838€  
 Accueil La Caravane : 1360€  
 Participation voyage Paris école de Penne

## (9) Office de Tourisme

(10) Remboursement Office de Tourisme : prise en charge Agences Postales Penne et Milhars

(11) Virement à section investissement

**RECETTES :**

~~~~~

**SECTION D'INVESTISSEMENT—TOTAL : 28738 €****Dépenses :**

- Travaux locaux Office de Tourisme : 5520€
- Création / Déclinaison charte graphique CC : 5000€
- Achat de matériel informatique pour le CLAE : 1200€
- Remboursement emprunts : 1365€
- Reste à réaliser 2008 : 15653€

**Recettes :**

- Virement section de fonctionnement : 17270€
- Subvention d'investissement : 1885€
- Dotation Fonds Divers de réserves : 1800€
- Reste à réaliser 2008 : 7500€
- Résultat reporté : 283€

**LES RENCONTRES "APÉROTRI" 2009**

Les "Apérotri" qu'est ce que c'est ?

C'est un moment d'échange, une rencontre sur le terrain, autour d'un verre, pour parler des poubelles et notamment du tri sélectif. Parce qu'il faut trier plus pour payer moins !



C'est aussi un geste important pour notre planète. Alors retrouvons-nous devant un conteneur et faisons le tri ensemble. Vous pouvez aussi apporter votre poubelle.

Mais c'est aussi un moment privilégié où les élus viennent vers vous pour aborder tous les sujets qui vous intéressent.

Choisissez le lieu et la date qui vous conviennent parmi les suivantes :

- Saint Paul de Mamiac (aux poubelles), le samedi 11 Juillet à 10h30.
- Belaygues, le samedi 12 Septembre à 10h30.

La bonne humeur sera au rendez vous, venez nombreux !  
Merci.

**NB :** Veuillez nous excuser pour l'annulation du premier rendez-vous, en raison des obsèques de Maurice Boyer, initialement prévu le samedi 15 Mai.

**Rappel** des dates et des horaires de la déchèterie pour les encombrants :

**Chaque premier vendredi (14h/17h) et samedi (9h/12h) de chaque mois.**

**RÉSEAU D'ACCUEILLANT FAMILIAL :**

La Communauté de Communes du Causse Nord Ouest du Tarn et l'association C'Vital travaillent depuis quelques temps à l'installation d'un réseau d'accueillants familiaux sur le canton de Vaour.

Trois communes sont concernées : Milhars, Rous-sayrolles et Penne.

Nous devons prochainement rencontrer Tarn Habitat pour discuter avec eux des modalités de construction ou de réhabilitation des futurs bâtiments qui serviront de logement aux accueillants familiaux et aux personnes âgées.



Le but d'un tel projet est de pouvoir accueillir sur le territoire les personnes âgées ne pouvant ou ne voulant plus rester chez elles sans pour autant partir loin de leur village. Il nous semble primordial de pouvoir faire de l'accueil de proximité aussi bien pour l'emploi que pour nos aînés.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée du projet dans le courant de l'année.

**CENTRALE SOLAIRE**

La mairie a décidé de réfléchir à l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque qui serait située sur la forêt communale de Fabre (d'une superficie d'environ 40 hectares).

Nous devons recueillir dans les prochains mois plusieurs informations concernant les avantages et inconvénients d'une telle installation. Nous regarderons les répercussions d'un point de vue écologique et d'un point de vue économique.

Nous allons aller visiter d'autres communes qui ont mis en place ce type d'installation afin d'avoir l'avis de communes utilisatrices. Le SDET (Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn) doit également nous donner un avis.

**LOGEMENTS SOCIAUX ET BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Une équipe municipale a fait le tour de l'ensemble des logements et bâtiments communaux afin d'évaluer les travaux à effectuer.

Deux axes de programmation ont ainsi pu être mis en exergue :

- Mise au norme et sécurité : problèmes électriques (disjoncteurs différentiels notamment), volets défectueux (risque de chute)...

- Restauration : certaines toitures sont en très mauvais état, d'autres méritent une visite approfondie...



Un chiffrage des opérations prioritaires va être fait. Pour pallier au plus urgent de ces travaux, une ligne budgétaire a été ouverte dans le budget de cette année.

Pour la suite, une programmation pluriannuelle devrait nous permettre de planifier plus rationnellement la restauration de tous ces bâtiments.

**COMMISSION AGRICOLE**

C'est à l'initiative de Franck Sorin, qu'une commission agricole se crée à Penne dans le but, et en partenariat avec la municipalité et la chambre d'agriculture, de définir des stratégies pour maintenir (à minima) le tissu agricole, si possible de le développer, mais aussi de réfléchir à d'autres secteurs d'activité pour maintenir notre communauté à flot.

Après deux réunions constitutives, nous sommes allés rencontrer à Anglès (Monts de Lacaune), le 20 mai, l'association AGERA, qui, dans la même problématique que nous, a mis en place des expériences intéressantes.



Pour faire court pour l'instant (car nous aurons l'occasion d'en reparler), cette association a été capable d'installer 2 agriculteurs, de gérer quelques hectares en réserve pour d'autres installations futures, de monter une station essence communale, ... : plein d'idées, d'enthousiasme, avec un accueil chaleureux, comme on sait le faire dans le pays.

Pour finir, nous citerons un des objectifs d'AGERA : « créer un environnement favorable au maintien et à l'installation d'actifs ».

Tout un programme....

| TRAVAUX ET DÉPENSES RÉALISÉS DEPUIS<br>MARS 2008 ET RECETTES AFFÉRENTES | DÉPENSES            |                                                                   | RECETTES                        |                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                                                         | Montant             | Objet                                                             | Montant                         | Source                                                |
| Mobilier de bureau                                                      | 651,22              | Bureau du maire et des adjoints                                   |                                 |                                                       |
| WC publics                                                              | 32205,56            |                                                                   | 2118,98<br>3020,89<br>3712,09   | Conseil Général<br>DGE<br>DGE                         |
| Local médical                                                           | 66644,00            | 2007                                                              | 23403,10                        | Conseil Général                                       |
| Chapelle église Penne                                                   | 16065,88            |                                                                   | 5641,86                         | Conseil Général                                       |
| Chaudière bois                                                          | 3767,40<br>13819,80 | Étude<br>Étude                                                    | 6125,00<br>3675,00              | Région<br>Conseil Général<br>Non rentrée              |
| Éclairage public                                                        | 14473,00<br>8513,83 | Extension réseau<br>Branchement maison<br>Bochot et enfouissement |                                 |                                                       |
| Matériel divers                                                         | 1665,89             | Remorque                                                          |                                 |                                                       |
| Mur du cimetière St-Pantaléon                                           | 11829,44            |                                                                   | 4153,80                         | Conseil Général                                       |
| Maillage du réseau d'eau<br>La Madeleine—Cabécous                       | 131427,87           |                                                                   | 4000,00<br>40591,48<br>65914,43 | Conseil Général<br>Conseil Général<br>Agence de l'eau |
| Assainissement                                                          | 6562,76             | Étude                                                             | 2341,77<br>5250,00              | Conseil Général<br>Agence de l'eau                    |
| Maillage du réseau d'eau<br>La Madeleine—Roc Aymard                     | 4317,56             | Relevé bathymétrique                                              |                                 |                                                       |

**RÉSEAU DE CHALEUR :**

Le silo à copeaux est presque terminé à côté de la salle des fêtes ainsi que le local qui abritera la chaudière.

Ce réseau alimentant la salle des fêtes et la mairie-école sera opérationnel à la rentrée.

Une antenne en attente est prévue pour la « maison Bochot ».

La circulation risque d'être perturbée quelques jours pour la traversée de la route de la salle des fêtes à la mairie. Tout sera fait bien entendu pour limiter au maximum la gêne occasionnée.

**DÉFIBRILLATEURS**

La commande de ce dispositif de sécurité (appareil délivrant un choc électrique pour re-synchroniser l'activité du cœur en cas d'arrêt cardiaque) a été passée.

Son installation et la mise à disposition pour les associations sont prévues pour fin juin.

Les premières formations aux Premiers Secours sont déjà terminées pour certains.

**VOIRIE**

Les chantiers "voirie" sont en cours et nous espérons que le programme de 2008 et 2009 sera terminé fin octobre.

Les chantiers majeurs sont :

- VC5 Ornano
- VC14 Plantade
- VC20 BES
- VC23 La Gare
- St Paul de Mamiac



Bien sûr le programme continuera en 2010.

**OPÉRATION « COUP DE BALAI » SUR LES PNEUS USAGÉS**

La Chambre d'Agriculture du Tarn a engagé une réflexion sur la mise en place d'une opération d'élimination des pneus usagés

utilisés en agriculture (lestage des bâches d'ensilage, silo taupinière, couloir,...). Afin d'optimiser cette opération, il est nécessaire de quantifier et de localiser le volume à éliminer. Un questionnaire est ainsi proposé aux agriculteurs intéressés par cette opération (qui ne sera sans doute pas renouvelée). Des réponses au questionnaire dépendra l'efficacité de l'action. Celui-ci est disponible en mairie.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler la Chambre d'Agriculture du Tarn au 05 63 48 83 83.

**MAILLAGE :**


Le début des travaux de traversée de l'Aveyron La Madeleine / Tressols est prévue pour la semaine du 22 juin.

Pour rappel il s'agit d'amener à Roc Aymard (pour forage dirigé) l'eau de La Madeleine, le but étant de rationaliser la distribution en eau potable de la commune à partir des deux sources majeures que sont **La Madeleine** (ouest et sud-ouest de la commune) et **Amiel** (est et sud-est de la commune).

A terme, qui dit deux captages, dit deux périmètres de protection, deux sites de surveillance des installations, deux systèmes de pompage et de traitement... Ce devrait être beaucoup plus simple que la dizaine de captages que nous avons jusqu'à maintenant.



### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 07 JUIN 2009 -

| Nombre d'inscrits                   |  | 460  |        |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------|--------|
| Nombre de votants                   |                                                                                   | 254  | 55,22% |
| Suffrages exprimés                  |                                                                                   | 234  | 50,87% |
| Blancs ou nuls                      |                                                                                   | 20   | 4,35%  |
| LISTES CONDUITES PAR                |                                                                                   | Voix | %      |
| M ALIOT (Front National)            |                                                                                   | 1    | 0,43   |
| M PUYJALON (Libertas)               |                                                                                   | 14   | 5,98   |
| M BAUDIS (Majorité Présidentielle)  |                                                                                   | 42   | 17,95  |
| M MARTINEZ (Europe de la vie)       |                                                                                   | 3    | 1,28   |
| M TEMPLE                            |                                                                                   | 1    | 0,43   |
| M ARIF (Parti Socialiste)           |                                                                                   | 33   | 14,10  |
| M ROCHEFORT (Modem)                 |                                                                                   | 8    | 3,42   |
| M BOVÉ (Europe écologie)            |                                                                                   | 78   | 33,33  |
| M DREVET (Écologistes indépendants) |                                                                                   | 14   | 5,98   |
| M FAURA (Esperanto)                 |                                                                                   | 1    | 0,43   |
| M MELENCHON (Front de Gauche)       |                                                                                   | 24   | 10,26  |
| Mme MARTIN (NPA)                    |                                                                                   | 15   | 6,41   |

#### POUBELLES DU PONT DE PENNE

Compte tenu de la mauvaise utilisation croissante des gaines (dépôts anarchiques des ordures ménagères liés à l'emplacement), le Conseil Municipal du 5 juin 2009 a décidé de déplacer les gaines comme suit :

- 2 conteneurs dans le village
- 2 gaines au Ségala (intersection des D 33 et 173)

Le conteneur à verre et le reste des conteneurs seront placés à l'ancienne carrière, route de Vaour, sur la D 33, en contrebas de Roussel.



En vue de préparer une soirée amusante et participative, la mairie fait appel aux artistes jongleurs, poètes, musiciens, conteurs d'histoires qui souhaiteraient participer à cette soirée. Vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie. Merci.



| PLUIE AUX ABRIOLS ANNÉE 2009 |                                |                               | Données relevées par Bernard PINCK |       |
|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-------|
| MOIS                         | Nombre de jours de pluie/mois. | Pluviométrie mensuelle en mm. | Cumul trimestriel                  |       |
| JANVIER                      | 13                             | 128,5                         | Jours                              | mm    |
| FÉVRIER                      | 9                              | 27,5                          |                                    |       |
| MARS                         | 9                              | 34,5                          | 31                                 | 190,5 |
| AVRIL                        | 17                             | 208,0                         |                                    |       |
| MAI                          | 9                              | 69,0                          | 26                                 | 277,0 |
| TOTAL ANNÉE                  | 57                             | 467,5                         | 57                                 | 467,5 |

#### RANDO DE LA PAIX - LES CHEMINS DE LA MEMOIRE PENNE - DIMANCHE 5 JUILLET

##### Qu'est-ce que « la Rando de la Paix » ?

Elle associe un moment ludique de convivialité, de connaissance et de détente, une randonnée de pleine nature à la découverte d'un lieu de mémoire du département. L'après-midi, ce lieu de mémoire servira de base de réflexion à des animations, des expositions et un échange sur les moyens de conserver la paix aujourd'hui grâce au drame du passé.

Avec la « rando-quiz » participez à une journée de mémoire citoyenne :

- Formez des équipes de 2, 3, ou 4 randonneurs.
- Découvrez la faune, la flore, le patrimoine local.
- Testez vos connaissances sur l'histoire et les conflits du XX<sup>e</sup> siècle.
- Affinez votre sens de l'orientation et de l'observation, découvrez de nouveaux paysages.



Parcours balisé : boucle de 11 km au départ de

la salle des fêtes de Penne. Niveau moyen nécessitant des chaussures adaptées. Dénivelé : 300m

##### Programme :

**8h30** : Accueil et inscriptions des participants à la salle des fêtes de Penne.

Petit-déjeuner offert.

**8h45 / 9h30** : Départ échelonné des équipes.

**12h30 / 13h** : Récompense et apéritif offert par la municipalité de Penne suivi du repas « tiré du sac ».

A partir de **13h45** : exposition sur la résistance et témoignages de résistants.

Équipement : chaussures de rando, eau et pique-nique du midi.

##### Renseignements :

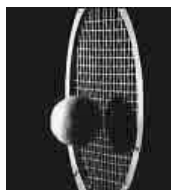
**Office du Tourisme :**

**05 63 56 36 68**

**Fédération Nationale de la Randonnée Pédestre :**

**05 63 47 73 06**

#### TOURNOI DE TENNIS DE PENNE :



**Du vendredi 17 au dimanche 26 juillet.**

L'Association vous accueille avec plaisir à partager ses repas du soir ou boire un petit coup...

Réservations très recommandées au 06 87 78 08 56

#### ÉTAT CIVIL :

##### Naissances :

**Lilou SIGONNEAU** (à Granier) née le 10/04/2009 à MONTAUBAN

**Mai RENARD - - OLIVET** (à Garrissou) née le 13 mai 2009 à LAVAU

**Milo OLIVET** (à Raux) né le 17 mai 2009 à LAVAU

##### Décès :

**Tom COENE** décédé le 26/02/2009 à Les Nouels PENNE

**Marie-Thérèse PIERRE** décédé le 29/03/2009 à NEGREPE-LISSE

**Daniel KWIECIAK** décédé le 03/04/2009 à TOULOUSE

**Maurice BOYER** décédé le 13/05/2009 à TOULOUSE

